

le fonctionnement du rattrapage etc...

Par **juriste83**, le **01/06/2011** à **19:24**

Bonjour. Voilà, je suis en première année de droit à la fac de droit de Toulon et j'ai loupé mes partiels ... enfin, loupé. il me manque 2 points [ils ont du penser que mes les donner auraient été comme les jeter .

Est-ce que le fait de n'avoir que 2 points à rattraper va m'être bénéfique, ou alors est-ce que je repars comme quelqu'un qui n'aurait eut que 8/20 ?

Comment le jury va décider me donner mes 2 points restant, est-ce qu'il faut que j'ai la moyenne dans toutes les matières du rattrapage ou alors, je doit gagner deux points de plus que mes notes sur semestre 1 (genre si j'ai eu 8 aux partiels, je dois avec 10 au rattrapage dans chaque matière) ?

dernière question après je vous laisse tranquille lol est-ce que meme si j'ai 10/20 et que je n'ai pas validé toutes les UE j'ai mon semestres ou bien je doit impérativement avoir 10 dans chaque UE ce qui serait sérieusement impossible !

Merci

Par **alex83**, le **01/06/2011** à **22:49**

Bonjour,

2 point de jury ? Vous êtes fou :O En général c'est 10 centième voire 15 au grand max, jamais plus, et encore, c'est rare !

Pas besoin d'avoir tous les UE tant que vous avez 10 de moyenne. Perso j'en ai loupé avec une très bonne moyenne, c'est pour dire.

Sinon, au rattrapage il faut que vous ayez des notes qui équivaudront à 10/20 au général avec ces nouvelles notes...

Bon courage !